



CORNEBARRIEU



PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI-ACCUEIL « LES PITCHOUNETS »

Pôle des politiques éducatives

Service petite enfance



Préambule

Les évolutions des besoins des parents et les remaniements des pratiques professionnelles dans le cadre de la petite enfance ont généré au cours des cinquante dernières années une forte diversification des modes d'accueil collectif du jeune enfant.

Ces transformations ont conduit à une modernisation des services en matière de sécurité et de qualité de l'accueil mais également au développement des capacités d'accueil des jeunes enfants. Des progrès importants ont été réalisés au regard de la législation et de la réglementation pour simplifier et harmoniser les normes relatives à la création et à la gestion de ces structures regroupées, depuis le décret n° 2000-762 du 1er août 2000, sous le terme générique d'«établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans».

Le décret n° 2007-206 du 20 février 2007 maintient et renforce les normes en matière d'accueil et d'encadrement instituées par le décret du 1er août 2000 en même temps qu'il réforme les dispositions applicables aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans.

Textes de référence :

- Décret n° 2000-762 du 1er août 2000
- Décret n° 2007-230 du 20 février 2007
- Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010



TABLE DES MATIERES

PROJET SOCIAL	5
Contexte local	6
Intégration du multi-accueil dans l'environnement social	7
PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES	8
L'accueil régulier	9
L'accueil occasionnel	9
L'accueil d'urgence	10
PROJET EDUCATIF	13
La continuité et la référence	14
Les transmissions	15
La pédagogie positive	16
La motricité libre	17
L'aménagement de l'espace	18
L'accompagnement au sommeil	19
Doudou et sucette	19
Le repas	20
Le portage	22
Le jeu libre	23
Expression libre et temps calme	24
Les jeux extérieurs	25
Snoezelen	26
La communication gestuelle associée à la parole	27
Le handicap	28
Le café partagé	29
PLACE DES FAMILLES AUX PITCHOUNETS.....	30
LES DIFFERENTS PARTENAIRES	32
Partenaires internes à la collectivité	33
Partenaires extérieurs	35



ORGANIGRAMME ET FICHES DE POSTE.....	36
Organigramme	37
Fiche de poste Directrice de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « Les Pitchounets »- Service Petite-Enfance	38
Fiche de poste Directrice adjointe de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « Les Pitchounets »- Service Petite-Enfance	40
Fiche de poste Educateur de jeunes enfants, référent de section	42
Fiche de poste Auxiliaire de puériculture.....	44
Fiche de poste CAP petite enfance.....	46
Fiche de poste agent d'entretien et de restauration.....	48



PROJET SOCIAL



Contexte local

La commune de Cornebarrieu, située au nord de Toulouse, compte 6862 habitants au dernier recensement (données 2018).

Durant de nombreuses années, l'activité de la commune est essentiellement agricole et son développement est limité. Ce n'est qu'à partir des années 60 que s'amorce une évolution (avec la construction d'écoles, de lotissements...) qui va s'accélérer notamment en lien avec le développement de l'industrie aéronautique et l'ouverture de la clinique des Cèdres en 1966. Le nombre d'habitants passe de 1844 en 1968 à 6592 en 2017.

En lien avec cette importante augmentation du nombre d'habitants, la nécessité d'offrir des places d'accueil (collectif) pour les enfants de 0 à 3 ans paraît alors évidente.

En 1988 ouvre le premier établissement d'accueil du jeune enfant municipal de la commune. Il proposera dans un premier temps uniquement de l'accueil occasionnel (halte-garderie), puis dans un deuxième temps de l'accueil régulier, avec une capacité totale atteignant 20 places en 2007.

A cela s'ajoute en 1995, l'ouverture de la crèche associative Sucre d'Orge d'une capacité d'accueil de 20 places.

La commune dispose aussi d'un Relais d'Assistants Maternels depuis janvier 2004. Actuellement 49 assistants maternels sont recensés sur Cornebarrieu.

L'évolution démographique et les programmes d'urbanisation, notamment dans le quartier Monges-Croix du Sud, justifie l'ouverture en juillet 2013 du multi-accueil « Les Pitchounets ». Au départ, seulement 25 places sont ouvertes, mais dès septembre 2014, la capacité d'accueil passe à 48 places.

2 MAM (Maison d'Assistants Maternels) et une micro-crèche sont également présentes sur le territoire.

L'ouverture d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) en mars 2020 vient compléter l'offre de service destinée à la petite enfance.

Caractéristiques de la population en 2017 :

17,3% de la population a entre 15 et 29 ans dont 39,2% exerce une activité professionnelle ; et 22,4% entre 30 et 44 ans dont 92% exerce une activité professionnelle. 7,5% de la population active est au chômage, potentiellement en recherche d'emploi.

48% des familles sont des couples avec enfants, 14,4% des familles monoparentales.

7,2% de la population est étrangère (dont 62,5% est âgée de 15 à 54 ans), 10,3% de la population est immigrée (dont 61,1% est âgée de 15 à 54 ans).

Cornebarrieu concentre donc une population relativement jeune, dont une grande part exerce une activité professionnelle.

La diversité des origines et culturelle est présente aussi sur le territoire.



Intégration du multi-accueil dans l'environnement social

Le Multi-accueil « Les Pitchounets » est situé en plein cœur de l'écoquartier Monges-Croix du Sud qui comprend 1500 logements (dont 25% sont des logements sociaux), un groupe scolaire (école maternelle et école primaire), une médiathèque, le poste de police municipale et des locaux destinés à des activités commerciales. L'accès piétonnier y est largement favorisé, autour d'un grand parc central.

Il y a une grande diversité de composition (parents en couple, famille monoparentales, familles recomposées...), culturelle, sociale (familles aisées, familles en situation précaire....) des familles accueillies aux Pitchounets.

En référence aux Article L214-2 et L214-7 du CASF, une attention est portée sur l'accueil des familles à revenus modestes ou inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle. En lien avec les différents partenaires (service social de la commune, PMI de secteur) le multi-accueil accompagne ces familles afin de répondre à leurs besoins.

Le partenariat avec les différentes institutions, appartenant à la collectivité ou non est primordial. Le multi-accueil travaille en lien avec notamment le service social de la commune, les écoles maternelles, les ALAE maternels, le service culturel de la commune, le RAM, le LAEP mais aussi avec la PMI de secteur, la CAF (avec le dispositif de veille éducative) à travers différents projets portant par exemple sur le soutien à la parentalité, les passerelles entre la crèche et l'école maternelle, l'accès à la culture.....

Le multi-accueil a la volonté d'offrir une véritable place aux parents. Plusieurs projets sont proposés dans le but d'inclure les parents dans la vie de la crèche, mais aussi d'éviter l'isolement social, de favoriser le lien entre parents et entre parents et professionnels (cafés partagés, ateliers de fabrication.....). Le conseil de crèche permet aussi ce lien. Il a lieu 2 fois par an et propose un temps d'échange entre les professionnels de la structure, la collectivité représentée par l'élue petite enfance et les représentants des parents toujours dans le but d'offrir un accueil adapté aux familles.



PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES



Le multi-accueil a une capacité d'accueil de 48 places, réparties sur 3 sections (1 section bébés et 2 sections moyens-grands).

3 types d'accueils sont proposés aux familles :

- L'accueil régulier
- L'accueil occasionnel
- L'accueil d'urgence

Lorsqu'une place est attribuée, quel que soit le type d'accueil, un temps d'échange entre la directrice de la structure et la famille est prévu. Il permet de présenter le fonctionnement et l'organisation générale, de visiter les locaux et de répondre aux différents questionnements des familles. Ce rendez-vous initie le lien qui va se créer tout au long de l'accueil de l'enfant entre sa famille et les professionnelles.

L'accueil régulier

Les places d'accueils réguliers sont attribuées lors de la commission d'attribution, qui a lieu une fois par an (des commissions supplémentaires peuvent avoir lieu en fonction des places qui se libèrent dans l'année). Un contrat est alors établi entre la famille et la collectivité, stipulant les jours de la semaine et horaires de présence de l'enfant. Le contrat est reconduit de manière automatique d'une année sur l'autre, jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école maternelle. La famille s'engage à respecter le temps d'accueil prévu au contrat.

Une période d'adaptation de 5 jours (il est possible d'adapter cette période en fonction des besoins de l'enfant) est prévue afin que l'enfant et ses parents puissent faire connaissance avec ce nouveau lieu et les professionnelles. Ce temps permet de créer un véritable lien avec la famille. Durant cette semaine, l'enfant et ses parents seront accueillis par une professionnelle (référente) qui les accompagnera en toute bienveillance, afin qu'ils puissent se sentir sécurisés.

L'accueil occasionnel

Contrairement à l'accueil régulier, l'accueil occasionnel n'est pas soumis à un contrat. Les places sont attribuées en fonction des créneaux non occupés par les accueils réguliers. L'enfant peut être accueilli 3 demi-journées par semaine en moyenne (cela peut être plus en fonction des places disponibles). Les réservations se font 1 mois à l'avance auprès des responsables de la structure. A noter que ces créneaux attribués peuvent être annulés notamment si le personnel est insuffisant pour assurer un accueil des enfants en toute sécurité.

Ce type d'accueil peut correspondre à différents besoins. En effet, il est tout indiqué pour un enfant qui aurait besoin de se familiariser avec la collectivité avant l'entrée en maternelle, pour permettre à un parent de se dégager du temps pour rechercher un emploi, passer le permis de conduire, effectuer des démarches administratives ou tout simplement s'octroyer du temps pour soi.

Pour l'accueil occasionnel, la période d'adaptation est de 3 jours. Comme pour l'accueil régulier, une référente est désignée pour accompagner l'enfant et sa famille.



L'accueil d'urgence

Le multi-accueil a la possibilité de faire de l'accueil d'urgence. Il s'agit d'un accueil exceptionnel, ne pouvant pas excéder 1 mois. Il peut être proposé à un enfant ne fréquentant pas l'établissement, face à une situation particulière (reprise impromptue d'une activité professionnelle, arrêt maladie non prévu de l'assistante maternelle, événement familial imprévu...). Ce délai d'1 mois, permet alors aux parents de prendre le temps de trouver une solution de garde pérenne pour l'enfant. Un contrat sera alors établi entre la famille et la collectivité pour toute la durée de l'accueil. Dans la mesure du possible, une période d'adaptation est organisée afin de sécuriser l'enfant et ses parents dans ce changement soudain.



ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINT D'UNE MALADIE CHRONIQUE



Le décret du 1er août 2000 a posé le principe d'une accession aux structures pour tous les enfants, y compris les enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique.

L'article R.180-1 du code de la santé publique prévoit que *les établissements et services d'accueil concourent à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.*

L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap ou sa pathologie est compatible avec :

- La vie en collectivité
- L'agencement des locaux
- Le personnel (nombre et qualification)

Chaque situation sera évaluée individuellement. L'accueil se fera en concertation et collaboration entre la famille, le médecin de la structure, la responsable et les membres de l'équipe, les personnels médicaux et paramédicaux qui suivent l'enfant au quotidien (médecin traitant, orthophoniste, kinésithérapeute, infirmier(e) libéral(e), psychomotricien...).

En amont de l'accueil, une rencontre est organisée avec tous les partenaires afin de formaliser un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP), en fonction des besoins de l'enfant. Ce projet doit intégrer les fonctions spécifiques du personnel auprès de l'enfant, les soins particuliers et le cas échéant l'intervention de personnel extérieur à la structure sur le temps d'accueil de l'enfant.

C'est l'occasion d'échanger autour de la prise en charge de l'enfant, afin de lever toutes les inquiétudes, de répondre aux différents questionnements et de créer un lien entre les différents intervenants afin d'offrir l'accueil le plus adapté possible à l'enfant et sa famille.

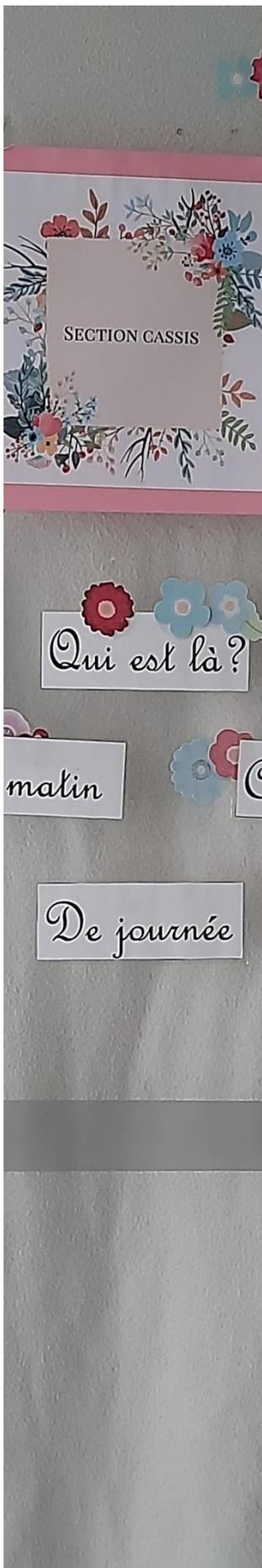
Des rencontres régulières peuvent être programmées avec tous les partenaires afin de suivre l'évolution de l'enfant et d'adapter sa prise en charge en fonction.

La responsable de l'établissement est la référente de cet accompagnement.

Si la prise en charge n'est réellement pas du ressort des compétences de l'équipe ou des possibilités offertes par l'établissement, les parents seront accompagnés et orientés vers un autre projet d'accueil par l'équipe pluridisciplinaire.



PROJET EDUCATIF



Ce projet résulte d'une réflexion menée en équipe pluridisciplinaire composée d'une infirmière puéricultrice, d'éducatrices de jeunes enfants, de titulaires du Certificat d'Aptitudes Professionnelles option petite enfance et d'agents techniques d'entretien et de restauration

L'équipe des Pitchounets, a souhaité, à travers ce projet mettre en lumière l'accompagnement quotidien des enfants et des familles.

L'accueil des enfants aux Pitchounets se fait autour de valeurs telles que la bienveillance, le respect, l'accompagnement et le soutien à la parentalité, la coéducation.

La continuité et la référence

La référence et la continuité dans les soins apportent à l'enfant une sécurité physique et psychique nécessaire à son développement et à son épanouissement.

Lors de l'adaptation une référente est désignée. Cette professionnelle sera présente les premières semaines d'accueil afin d'accompagner l'enfant et sa famille dans ce nouvel environnement que représente la crèche. Elle sera un repère pour l'enfant et ses parents, une figure d'attachement qui permettra à l'enfant de se sentir sécurisé et par la suite d'aller vers d'autres professionnelles. La référente lors de l'adaptation recueille toutes les informations nécessaires afin de créer une continuité entre la maison et la crèche (exemple : les habitudes de vie pour la prise de repas, du sommeil...). Toutes ces informations sont transmises aux différentes professionnelles de la section et permettent ainsi à chacune de s'occuper de tous les enfants. La référente restera pour certaines familles un interlocuteur privilégié tout au long de l'année, l'enfant quant à lui choisira peut-être une autre personne de l'équipe qui deviendra une figure d'attachement.

Chaque année une organisation est mise en place, en prenant en compte notamment le temps de présence des professionnelles afin de donner des repères aux enfants. Par exemple : deux professionnelles accompagneront plus spécifiquement le même petit groupe d'enfants tout au long de la journée afin de permettre une stabilité et une continuité dans les soins.

Tout au long de l'année, les professionnelles sont amenées à travailler dans les autres sections ce qui permet aux enfants d'apprendre à les connaître. Les parents peuvent également rencontrer l'ensemble des professionnelles lors des cafés partagés et des temps conviviaux organisés dans l'année (fête de Noël, kermesse, apéritif de fin d'année...).

Afin de maintenir certains repères, chaque année au moins une professionnelle suit le groupe d'enfant dans sa nouvelle section. De plus, les enfants du groupe des bébés, passeront en fin d'année des petits moments dans leur future section afin qu'ils découvrent les lieux, s'habituent en douceur à la nouvelle ambiance des sections d'âges mélangés (moyens-grands).

Les transmissions

L'équipe souhaite s'inscrire dans une co-éducation et créer un réel lien de confiance avec chaque famille. Chaque parent doit pouvoir s'exprimer librement et interroger facilement les professionnels qui travaillent auprès de leur enfant.

Les moments de transmissions sont primordiaux dans l'accueil du jeune enfant. Elles sont un réel outil pour l'accompagner au mieux au quotidien, lui ainsi que sa famille. C'est aussi l'occasion d'échanger sur tous les questionnements éducatifs de chaque parent. Sans se placer en « détenteur de savoir », les professionnelles essayent d'aiguiller, d'accompagner, de soutenir chaque famille dans leur rôle parental.

Les transmissions sont un moment d'échange entre les parents et les professionnels à l'arrivée et au départ de l'enfant.

Ces temps sont l'occasion de pouvoir retranscrire des informations importantes sur ce que vit l'enfant à la maison ou à la crèche.

Pour favoriser un lien de confiance avec les familles, les professionnelles prennent ce temps pour chacun, sans jugement et sont le plus transparentes possible quant aux informations transmises.

Transmissions du matin :

Les informations données par le parent à l'arrivée de l'enfant sont très importantes. Elles vont permettre une continuité de soin pour pouvoir s'adapter et gérer la journée en fonction de ce qui s'est passé à la maison. Ces informations concernent l'état général de l'enfant, la nuit passée, le réveil, le petit déjeuner etc...

Les transmissions se font dans la section. Les parents sont invités à rentrer pour accompagner leur enfant afin que la séparation se passe au mieux. Il n'y a pas de temps prédéfini, chacun va à son rythme et prend le temps qu'il lui faut.

Transmissions du soir :

Les parents sont invités à rentrer dans la section et peuvent s'ils le souhaitent passer un petit moment avec leur enfant. Une professionnelle racontera alors le déroulé de la journée de l'enfant, les temps forts, les activités et différentes anecdotes afin de retransmettre ce qu'a vécu l'enfant. Le parent peut s'il le souhaite s'asseoir avec la professionnelle qui restera auprès du groupe d'enfants. Dans certains cas, les professionnelles peuvent s'adapter et mettre en place des outils pour faciliter la communication entre elles et les familles (cahiers par exemple).

Il est important de préciser que les professionnelles font des transmissions entre elles tout au long de la journée pour pouvoir connaître toutes les informations importantes et répondre aux besoins de chaque enfant, de chaque famille.

La pédagogie positive

La pédagogie positive respecte le rythme, la pensée, les émotions et les besoins de l'enfant tout en lui donnant un cadre rassurant pour qu'il puisse découvrir le monde qui l'entoure. C'est l'accompagner dans la « non-violence » et dans l'écoute.

C'est une méthode validée par les neurosciences qui est basée sur la bienveillance sans rentrer dans un rapport de force avec l'enfant. C'est rentrer dans une communication vraie pour comprendre au mieux ce que chacun vit d'une situation.

Cela commence par accueillir l'émotion de l'enfant, par l'écouter et chercher une solution ensemble. C'est aussi coopérer, lui faire confiance en lui donnant des limites claires et adaptées. Prenons l'exemple d'un enfant debout sur une table : l'adulte va aller vers lui, prendre en compte son besoin moteur en lui disant par exemple : « je vois que tu as envie de grimper, viens on va aller au toboggan, sur la table tu risques de tomber et te faire mal, il n'y a pas de tapis autour. Mais si tu veux tu peux aussi t'asseoir sur la table »

L'enfant jusqu'à la fin de la crèche n'entend pas la négation comme l'adulte. Si on lui dit ne cours pas il entend « cours », ne mange pas avec tes doigts « mange avec tes doigts », n'ouvre pas la porte « ouvre la porte », ne jette pas le jouet « Jette le jouet ».

A la crèche les professionnelles essayent le plus possible de tourner leurs phrases de façon positive pour éviter ces malentendus (mange avec ta cuillère, laisse la porte fermée, pose le jouet par terre).

Ce sont des réflexes difficiles à avoir mais dont toute l'équipe mesure le sens au quotidien. L'ambiance générale est plus sereine. Cela permet à l'enfant de mieux comprendre ce qu'on lui demande et les règles de vie en collectivité.

De plus c'est un âge où l'enfant imite beaucoup. Si l'adulte adopte une façon d'être la plus positive possible, l'enfant va apprendre à voir les choses de manière positive.





La motricité libre

La motricité libre est au cœur de la pratique professionnelle de l'équipe. Ce concept consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin qu'il apprenne à connaître son corps et se développe à son rythme en renforçant son estime de soi.

Pour cela l'aménagement de l'espace est pensé et évoluera au cours de l'année pour continuellement s'adapter aux besoins moteurs et de sécurité affective des enfants. Ils pourront ainsi découvrir leurs capacités motrices et explorer leur environnement en toute confiance.

Dès le plus jeune âge les professionnelles proposent aux enfants d'évoluer au sol afin de pouvoir expérimenter leur corps, leurs appuis.... Un enfant ne sera pas mis dans une position qu'il n'a pas acquise pour respecter son développement, sa musculature, la tonicité de son dos.

Chaque enfant évolue à son rythme, certains observent avant de se lancer d'autres expérimentent directement.

Les professionnelles les accompagnent dans leurs expérimentations motrices et la découverte de leur environnement. Ainsi elles adaptent le matériel et les propositions d'activités en fonction des besoins des enfants : parcours psychomoteur, jeux extérieurs, vélo, moto, danse... Ils ont également la possibilité de monter sur la table, sur les fauteuils, grimper par la pente du toboggan.... Tous ces temps de découverte renforcent la connaissance de leurs corps, leur confiance en eux.

En grandissant l'enfant développe sa motricité fine. Pour cela l'équipe propose des objets adaptés à la taille de la main. Chez les bébés la préhension commence par la grosse pince, en attrapant des hochets par exemple. Petit à petit l'enfant découvre la pince fine (index et majeur), la coordination œil-main s'affine. Des jeux de transvasement, encastrement, enfilage de perle, gommettes...sont proposés.

Enfin sur tous les temps de la journée la motricité fine et la coordination sont sollicitées : repas, habillage, change...



L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est important pour l'enfant. L'agencement des pièces constitue un repère visuel stable qui permet une sécurité affective et physique. Il se fait de manière réfléchie, en équipe en se basant notamment sur l'observation du groupe d'enfants et évolue tout au long de l'année, le but étant qu'ils investissent les différents espaces proposés.

L'espace est aménagé de telle manière que l'enfant aura toujours la possibilité d'avoir un contact visuel avec l'adulte mais aussi de pouvoir se cacher s'il en ressent le besoin. L'agencement doit par contre permettre à l'adulte de pouvoir observer et voir les enfants à chaque instant.

L'aménagement est différent dans chaque section.

Dans la section des bébés on distingue un coin repas et différents coins jeu et cocooning qui évolueront au fil des mois, en fonction du développement psychomoteur des enfants.

Dans les sections moyens-grands, on retrouve les espaces de jeux d'imitation, le coin calme qui permet aux enfants de se reposer quand ils le souhaitent. Il peut aussi servir de coin de regroupement, pour lire des histoires par exemple.

Le SAS entre la salle de vie et la salle de change est aussi utilisé et aménagé pour accueillir un petit groupe et y proposer différents temps d'éveil (snoezelen, histoires, jeux d'encastrement.....)

L'aménagement des dortoirs est aussi pensé dans le souci de cette sécurité affective et de manière à accompagner au mieux les enfants dans le sommeil. Chaque enfant a son lit approprié à son développement.



L'accompagnement au sommeil

Le sommeil est un besoin physiologique et vital pour l'enfant. Il participe au développement du cerveau et à la croissance.

Le sommeil doit rester un moment de plaisir qui nécessite un lâcher-prise.

L'équipe favorise le respect du rythme de chaque enfant en tenant compte de ses habitudes quotidiennes, de ses signes de fatigue. Chaque enfant a des besoins et un rythme propres à lui-même. C'est pour cela que nous laissons les enfants se réveiller seuls. Le rythme de l'enfant peut être différent entre la maison et la crèche. Ceci est parfaitement normal, l'enfant s'adapte à son environnement.

Chaque enfant a son propre lit, adapté à son développement physique. Il est possible de le personnaliser (coussin, turbulette...). Doudou et tétine ont évidemment toute leur place pour l'accompagner dans son sommeil. Tous ces repères sont essentiels à sa sécurité affective.

Dans les sections papayes et kiwis, il y a 4 dortoirs de 4 lits, dans la section cassis 1 de 10 lits et 1 de 6 lits. Un adulte reste toujours présent dans l'espace sommeil chez les moyens-grands. Chez les bébés, l'adulte passe régulièrement s'assurer du bien-être et de la sécurité des enfants.

(Photo des dortoirs)

L'accompagnement au sommeil permet à l'enfant de développer son autonomie (déshabillage, passage aux toilettes, lavage des mains...) ce qui renforce la confiance en soi et l'estime de soi. Chaque année, les équipes proposent un accompagnement au sommeil adapté au groupe d'enfants. Les rituels sont repensés et réajustés tout au long de l'année en fonction des besoins des enfants afin de leur permettre une certaine autonomie d'endormissement.

Doudou et sucette

Le Doudou est un objet qui permet à l'enfant de se rassurer, de s'apaiser, de rejouer des scènes de la vie quotidienne et l'aide lors de la séparation. Il est important qu'il l'accompagne tous les jours à la crèche.

Lorsque l'enfant n'a pas encore choisi son doudou nous invitons les parents à ramener un objet avec l'odeur de la maison (écharpe, tee-shirt...), tant que l'enfant en a besoin. Idéalement le doudou fait le va et vient entre la maison et la crèche pour pouvoir faire le lien entre ces deux lieux, ce qui donne tout son sens à cet objet.

Doudou a toute sa place à la crèche et il est laissé à disposition tout au long de la journée. Il peut être accompagné d'une sucette. Dans un souci d'hygiène et de développement du langage, elle est rangée à vue des enfants. Nous demandons qu'il n'y ait pas d'attache sucette et qu'elle soit changée lorsqu'elle est abîmée.

Le doudou accompagne l'enfant dans toutes ses aventures, un petit bain de temps en temps lui fera du bien.



Le repas

Manger est un besoin primaire et physiologique. Il est important que ce temps soit un moment de plaisir et de partage.

Chez les bébés (section papayes) :

L'Allaitement maternel : Afin de préserver le lien mère-enfant, il est possible de maintenir l'allaitement à la crèche. Un espace calme est dédié à ce moment privilégié. Les mamans sont libres de venir durant la journée pour allaiter leur enfant.

Il est possible d'amener le lait maternel recueilli à la maison en respectant le protocole mis en place.

Le biberon : Afin de favoriser un moment de plaisir et de partage l'équipe propose à l'enfant de prendre son biberon dans les bras, dans un espace pensé pour préserver son bien-être et la relation individualisée.

La diversification : Elle débute toujours à la maison. Lorsque l'enfant aura goûté plusieurs aliments (3 à 4 légumes différents), les purées pourront lui être proposées. Seuls les aliments goûtés à la maison seront donnés à la crèche. Il est donc important de faire des points réguliers entre parents et professionnelles afin d'adapter les repas proposés à la crèche.

Pour chaque enfant, les repas sont équilibrés, adaptés (régime, texture) et donnés à la demande.

L'installation pour le repas doit être confortable et respecter l'évolution motrice de l'enfant et sa maturité musculaire (bras, transat, chaise à tablette, petite table).

Le changement de texture (passage au haché puis aux morceaux) se fait en concertation entre la famille et l'équipe.

L'enfant découvre les textures en touchant, manipulant ce qui se trouve dans son assiette. Cela crée un moment de découverte « intense » et le rend acteur de son temps de repas. Il découvre aussi le plaisir de se nourrir seul tout en exerçant sa motricité fine et la coordination main-œil-bouche.



Chez les moyens-grands (Section kiwis et cassis) :

Le repas est donné au réfectoire sur des tables et des chaises adaptées ou dans la section en fonction du rythme de chaque enfant.

Deux services sont proposés, un à 11h15 et l'autre à 11h45. Les enfants qui ont besoin d'une sieste le matin prendront leur repas selon leur heure de réveil.

Les plateaux repas permettent de proposer pain, entrée, plat, dessert simultanément, le but étant de donner le choix à l'enfant de manger selon ses envies et à son rythme.

Pour favoriser leur autonomie, les enfants peuvent mettre et débarrasser la table, se servir lorsqu'ils en sont capables. A la fin du repas un gant est à leur disposition pour se laver le visage et les mains.

Le goûter est également donné au réfectoire à 15h30 avec le groupe d'enfants réveillés. Les enfants se levant plus tard prendront le goûter dans leur section ou dans la cour si possible.



Le portage

Le portage est une pratique universelle. Sur chaque continent et dans chaque culture on retrouve différentes manières et techniques pour porter les enfants (tissus, paniers, hamac, bras...).

Le but du portage est d'apporter une sécurité affective, psychique et physique en reproduisant ce que vivait l'enfant dans le ventre de sa mère. La position respecte sa physiologie et maintient son dos rond pour favoriser un bon développement de sa colonne vertébrale.

Le portage permet aussi de stimuler le système vestibulaire de l'enfant par le mouvement ainsi que ses cinq sens :

- L'odorat : sentir l'odeur de la personne qui porte
- La vue : regarder l'environnement qui l'entoure
- Le toucher : sentir ses limites corporelles et la différence entre son corps et celui de la personne qui le porte
- L'ouïe : entendre la voix de la personne qui le porte
- Le goût : lorsque la mère allaite son enfant.

A la crèche, certaines séparations peuvent être vécues difficilement pour certains enfants. En effet, ils trouvent en arrivant un nouvel environnement, de nouvelles personnes ce qui peut générer du stress, de l'angoisse. A travers leur accompagnement physique, par la parole, par leur disponibilité les professionnelles ont pu observer que certains enfants avaient besoin d'être plus contenus, rassurés, portés.

L'équipe a voulu approfondir sa méthode d'accompagnement et a pour cela bénéficié d'une formation sur le portage.

Aujourd'hui, à la crèche, en plus des bras des professionnelles, plusieurs dispositifs peuvent être utilisés :

- 1 sling qui peut être utilisé de la naissance à 15kg
- 1 écharpe de portage Carry Baby (2 écharpes enfilées en les croisant) qui peut être utilisée de la naissance à 15kg
- 1 écharpe de portage à nouer qui peut être utilisée de la naissance à 9kg

Les professionnelles peuvent s'en servir, avec l'accord des parents quand elles sentent que l'enfant en a besoin.

Le portage a de nombreux effets bénéfiques pour l'enfant. Il peut calmer les douleurs dues à la digestion et diminuer les reflux gastriques ainsi que les coliques. Il peut aider à l'endormissement ou favoriser un moment calme, de détente, d'apaisement. Il peut prévenir la plagiocéphalie (tête aplatie) et la dysplasie de la hanche (laxité dans la hanche).

L'utilisation des différents dispositifs de portage permet aussi de diminuer les troubles musculo-squelettiques des professionnelles.



Le jeu libre

Le jeu libre est une forme de jeu où l'enfant va découvrir par lui-même ce qui l'entoure. Il fait ses propres expériences en fonction de ses propres envies et de ses choix. Au préalable, l'adulte a pensé à l'aménagement de l'espace pour laisser des jeux adaptés à disposition. Ces jeux sont dits symboliques ou d'imitation et sont proposés à la crèche pour que chacun puisse aller vers ce qui lui donne envie (poupées, voitures, animaux, dinette...).

Aujourd'hui les enfants font face à de nombreuses stimulations. Le jeu libre permet de respecter leur rythme, leurs envies et de favoriser leur imaginaire. Ne pas imposer à l'enfant lui permet aussi de se recentrer, de se retrouver avec lui-même et renforce son estime de soi. A travers le jeu libre, il peut aussi découvrir son corps, son équilibre et exerce sa motricité. Enfin, le jeu libre permet à l'enfant de rentrer en interaction avec les autres.

Pendant les temps de jeu libre, l'adulte reste disponible pour l'enfant et observe vers quoi il se dirige, ce qu'il aime, les interactions avec les autres enfants et adultes. Il peut être sollicité par l'enfant dans son jeu et créer un moment de plaisir partagé.



Expression libre et temps calme

Aux Pitchounets des ateliers de découverte sont proposés aux enfants pour créer des moments de plaisir et leur permettre d'évoluer en s'amusant.

Ces « activités » n'ont pas de but précis mais laissent aux enfants l'opportunité de s'exprimer de différentes manières. Les professionnelles peuvent partir de ce que veulent faire les enfants le matin et prendre le temps avec eux de faire de la peinture, de la pâte à modeler, de la psychomotricité, du transvasement par exemple. Chacun est libre de participer ou non à l'atelier et d'y passer le temps qu'il souhaite. Les professionnelles prévoient en amont le matériel nécessaire pour que tout se déroule le mieux possible.

A travers ces ateliers, les enfants vont travailler leur motricité fine, leur créativité, leur imaginaire, leur confiance en eux. Ils vont découvrir leur corps, leur équilibre et différentes sensations. Ils expérimentent aussi les règles de vie en collectivité. En effet, ces moments d'exploration sont bordés par des règles simples pour que chacun puisse découvrir à son rythme et avec plaisir ce qui est proposé.

Ces moments d'activité sont tout aussi importants que les temps calmes. En effet, trop de stimulation peut engendrer de l'anxiété et être épuisant pour l'enfant. Ajoutant au bruit, la lumière et les mouvements dans la section, il est aisé d'imaginer tous les stimuli auxquels l'enfant doit faire face. Il est alors important de savoir... « Ne rien faire ».

« Ne rien faire », c'est se poser, dans un endroit calme, avec des coussins et des couvertures par exemple, avec doudou et sucette. C'est prendre le temps de s'allonger, d'écouter de la musique douce, même sur un temps très court. C'est pouvoir discuter tranquillement, échanger avec les enfants sur leur weekend, sur ce qu'ils aiment ou tout simplement prendre le temps de rêver.



Les jeux extérieurs

Quelle que soit la saison, les enfants peuvent profiter de la cour extérieure.

La partie commune aux deux groupes de moyens-grands permet aux enfants de se rencontrer, de se retrouver et de partager des temps jeux seul ou à plusieurs en fonction de leur développement et de leurs centres d'intérêt du moment. Les bébés ont un espace dédié, plus réduit et plus sécurisant pour eux.

Quand il est à l'extérieur, l'enfant peut jouer librement sous le regard vigilant de l'adulte de manière plus dynamique et bruyante qu'en intérieur.

Dans la cour les expériences multi-sensorielles sont riches : avec leurs mains, leurs pieds ils découvrent des éléments naturels (terre, feuille, différence de texture de sol...). Les 5 sens de l'enfant sont sollicités. Les enfants ont aussi la possibilité de jardiner dans des espaces dédiés.

Le matériel mis à disposition par les professionnelles en fonction des besoins des enfants est différent de celui des sections (vélos, motos, poussettes...). Des activités diverses peuvent également être proposées (jeux d'eau, craies, temps lecture...). Jouer en extérieur sollicite la motricité globale et fine chez l'enfant. Parfois, le choix est fait de limiter le matériel à disposition afin que les enfants puissent explorer librement l'environnement qui les entoure, observer, être oisif et donc donner de la place à leur imaginaire.

Enfin, au niveau sanitaire, se salir et s'exposer aux bactéries est une manière naturelle de fortifier le système immunitaire et de diminuer les risques d'allergies. Le grand espace qu'offre la cour permet aux enfants de se dépenser physiquement (courir, sauter...), une activité essentielle à leur développement.

Snoezelen

Etymologiquement parlant, SNOEZELLEN réunit deux mots : « snuffeln » (snif snif, renifler, sentir) et « doezelen » (sommolence, aller à la détente).

L'approche Snoezelen fait partie des différents projets mis en place aux Pitchounets. Au départ utilisé comme une activité sensorielle, le projet a évolué sur quelques années. Après différentes observations, échanges et formation, l'équipe souhaite désormais mettre au cœur de cette proposition la relation à l'enfant.

La pièce dédiée à la « cabane magique » est installée en amont (pièce sombre avec un matériel spécifique stimulant les 5 sens) pour créer une ambiance sécurisante propice à la détente et à l'exploration. Ce temps privilégié est proposé à deux enfants volontaires, capables de se déplacer seul afin qu'ils puissent investir les lieux. La durée de la séance est au choix de l'enfant et peut aller jusqu'à 20 minutes.

Plus qu'une activité, snoezelen est un état d'esprit, une façon de voir l'enfant, de lui permettre d'être acteur de la relation, de ses découvertes.... Il n'y a aucune attente de la part de l'adulte, seulement l'idée de plaisir partagé.

L'équipe souhaite au quotidien travailler dans cette démarche d'accompagnement, dans une position d'écoute et d'observation, en étant dans une relation « sincère », « vraie » avec l'enfant même en dehors des temps dédiés à l'approche « snoezelen ».





La communication gestuelle associée à la parole

Les enfants communiquent bien avant l'acquisition de la parole. Ils utilisent leurs mains pour dire bonjour et au revoir, bravo, coucou...

La Communication gestuelle associée à la parole (CGAP) est un outil de communication qui associe des gestes simples à la parole pouvant exprimer ce que je fais, ce que je ressens, ce dont j'ai besoin.

Cela permet à l'enfant de mieux se faire comprendre, diminuant ainsi une certaine frustration. La communication est facilitée, ainsi que les liens entre l'enfant et l'adulte. L'adulte peut répondre plus facilement aux besoins et aux attentes de l'enfant. Cela permet à l'adulte de mieux comprendre les émotions et les ressentis de l'enfant.

Un geste est toujours associé à la parole. Seuls quelques mots simples sont signés (bonjour, manger, encore...). L'observation et l'écoute de l'enfant permettent d'adapter les gestes utilisés. L'enfant signe s'il le souhaite, lorsqu'il se sent prêt. La CGAP ne doit pas être une contrainte, chacun doit y prendre plaisir.

Lorsque la CGAP est utilisée dès le plus jeune âge, les bénéfices s'en ressentent les années suivantes.

L'équipe a bénéficié d'une formation afin d'acquérir les bases de la CGAP.

Régulièrement de nouveaux gestes sont introduits, en fonction de l'évolution des enfants et des observations de l'équipe.

Les professionnelles se sont prises en photo en faisant les signes les plus utilisés. Chaque photo est affichée ou laissée à disposition des enfants. Elles utilisent également la CGAP en chantant certaines chansons. Les enfants apprécient beaucoup et prennent plaisir à reproduire les gestes.

Chaque geste, représenté par un dessin ou une photo, sera affiché ou mis à disposition des enfants dès qu'il sera utilisé.

L'utilisation de cet outil n'est pas réservée à la crèche ! Il a aussi sa place à la maison, les professionnelles sont là pour accompagner les familles et leur montrer les gestes utilisés dans la section de leur enfant.

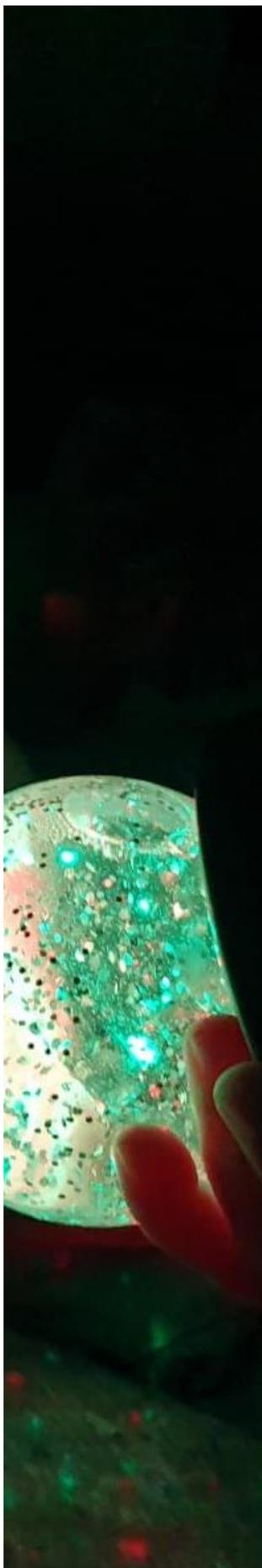
Le handicap

Conformément à la réglementation des structures petite enfance, il est possible d'accueillir des enfants en situation de handicap et/ou porteur de maladie chronique. L'équipe souhaite créer des conditions d'accueil favorables pour chaque enfant en prenant en compte leurs spécificités, en établissant un PAP (Protocole d'Accueil Personnalisé, n'incluant pas de geste médical ou de traitement médicamenteux) ou un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé lorsqu'il y a un traitement médicamenteux ou des gestes médicaux).

En amont de l'accueil, un temps de rencontre est prévu avec la famille, les professionnels de santé qui suivent l'enfant, la directrice de la structure et une professionnelle de la section où sera l'enfant (qui restera référente de l'enfant toute l'année). Cet échange permet à l'équipe et à la famille de préparer l'accueil de l'enfant et de lever certaines angoisses et appréhensions et d'établir le PAP ou le PAI.

En fonction du handicap ou de la pathologie, les professionnelles adaptent l'organisation et l'environnement selon les besoins de l'enfant (aménagement de l'espace, utilisation de matériel spécifique...). Ceci permet d'inclure l'enfant dans le groupe afin qu'il profite au mieux de ses journées à la crèche.

La formation, les échanges réguliers avec la famille et les différents partenaires (professionnels qui suivent l'enfant en dehors de la crèche), permettent à l'équipe d'adapter sa pratique au quotidien.





Le café partagé

Au sein du multi-accueil « Les Pitchounets », créer un lien de confiance entre parents et professionnels est indispensable. Ceci passe par les transmissions au quotidien mais également par les actions mises en place ponctuellement.

C'est en observant les besoins des parents de créer du lien entre eux que le projet a pris forme.

Les cafés partagés sont des moments conviviaux d'échanges et de partages entre parents et entre parents et professionnels. Il n'y a pas de thème précis, pas d'obligation, les parents peuvent rester le temps qu'ils le souhaitent.

Ce temps d'échanges permet de se rencontrer et de créer du lien entre parents et entre parents et professionnels, d'aborder des questions éducatives, de se donner des pistes de réflexion et de dédramatiser certains sujets (que tous parents peuvent vivre).

Par le biais d'un sondage, une tranche horaire et deux jours de la semaine qui correspondent aux besoins des familles accueillies ont été retenus. Ces créneaux seront donc potentiellement amenés à changer avec l'arrivée de nouvelles familles. Ce temps est proposé aux parents après qu'ils aient déposé leur enfant afin qu'ils puissent échanger tranquillement et librement autour d'un café. Chaque parent qui le souhaite a la possibilité d'amener quelques douceurs à grignoter.



PLACE DES FAMILLES AUX PITCHOUNETS

La famille est au cœur de l'accueil aux Pitchounets. Le lien qui se crée entre la crèche et les familles fait partie intégrante de l'accompagnement de l'enfant.

Dès le premier contact, une place importante est donnée à la famille. Le premier rendez-vous d'inscription initie ce lien qui va se tisser tout au long de l'accueil de l'enfant.

Lors de la période d'adaptation, l'équipe va prendre le temps de faire connaissance avec l'enfant et ses parents. Ceux-ci sont donc invités à passer du temps dans la section de leur enfant, afin de découvrir avec lui ce nouvel univers et de faire connaissance avec l'ensemble de l'équipe. Une réunion de rentrée est programmée chaque année. Ce temps permet à l'équipe de présenter aux familles les différents projets mis en place aux Pitchounets ainsi que l'organisation et le déroulé de la journée pour chaque section.

Tout au long de l'année, les parents sont invités à rentrer dans la section de leur enfant. Ils ont la possibilité de prendre le temps lors de la séparation du matin, ou des retrouvailles du soir en partageant un temps de jeu, une histoire.... Les temps de transmissions entre l'équipe et les parents sont essentiels. Les professionnelles s'appliquent à accorder le temps nécessaire à chaque famille. En plus de cet accompagnement au quotidien, il est possible d'organiser des rencontres entre les parents et l'équipe pour prendre le temps d'échanger autour de leur enfant.

Plusieurs projets aux Pitchounets donnent une place importante à la famille. Depuis quelques années, « Le café partagé » a vu le jour. Cet espace permet aux familles de se rencontrer autour d'un café, au sein même du multi-accueil en présence de 2 professionnelles. Chaque parent est libre d'y participer, le temps qu'il le souhaite. Ces moments permettent entre autre de faire connaissance entre parents, de limiter l'isolement social de certains, de discuter autour de questionnements éducatifs, de s'entraider, de faire connaissance avec les professionnelles de toutes les sections.... « Le café partagé » a lieu toutes les 3 semaines, le mercredi ou le vendredi, en alternance, entre 8h30 et 10h30.

Nous invitons aussi les parents à participer à nos « Ateliers de fabrication ». Ces ateliers permettent la rencontre entre parents et professionnels, autour d'un projet commun. La participation peut se faire de plusieurs manières, en fournissant des matériaux de récupération, l'outillage nécessaire, du temps pour la création... Chacun apporte son savoir-faire ou profite du savoir-faire des autres dans le but de créer ensemble. Nous avons déjà fabriqué aux Pitchounets, grâce à la participation des familles, des meubles à chaussures et des panneaux d'éveil (à l'aide de matériel informatique, multimédia...). Ces projets peuvent s'inscrire aussi dans des projets communs aux différents services du pôle des politiques éducatives (semaine de la parentalité, fête du jeu...).

Au fil des mois, les professionnelles organisent des journées à thème (Noël, carnaval, journée détente, journée plage, journée « n'importe quoi »...). C'est pour les familles l'occasion aussi de participer à la vie de la crèche, en amenant des objets de la maison, en déguisant leur enfant, en venant partager un goûter, un après-midi festif...

Depuis 2018, le conseil de crèche favorise la participation des familles. Cette instance consultative permet un échange entre la structure et les parents visant à maintenir et améliorer la qualité de service offert aux familles. Il concerne essentiellement le fonctionnement de la structure. Le conseil de crèche a lieu 2 fois par an. Les parents représentants sont élus pour 1 an (un titulaire et 1 suppléant).



LES DIFFERENTS PARTENAIRES



Partenaires internes à la collectivité

Le partenariat est important aux Pitchounets. Il permet de créer du lien entre différents services de la collectivité.

Service des politiques éducatives :

- **Service administratif** : C'est un partenaire incontournable. Il gère les demandes d'accueils réguliers et occasionnels, la préparation et l'organisation de la commission d'attribution, les inscriptions administratives, la mise à jour annuelle des dossiers des enfants, ce qui facilite le travail administratif des responsables de la structure. C'est aussi une ressource importante pour les familles.
- **RAM** (Relais d'Assistants Maternels): le partenariat mis en place avec le RAM, permet d'une part des échanges entre les assistantes maternelles et les professionnelles de la structure autour des pratiques professionnelles, et d'autre part, la découverte pour les enfants d'un nouveau lieu lors des matinées d'échanges (crèche en visite au RAM ou assistantes maternelles en visite aux Pitchounets). Des événements annuels sont aussi organisés avec le RAM (fête de Noël, kermesse de fin d'année...)
- **LAEP** (Lieu d'Accueil Parent Enfant) : Le LAEP a ouvert ses portes en mars 2020. C'est un partenaire ressource pour certaines familles notamment dans le soutien et l'accompagnement à la parentalité.
- **ALAE** (Accueil de Loisir Associé à l'Ecole) : Il existe 3 ALAE maternels sur la commune. Chaque année sont organisées « Les envolées maternelles ». Il s'agit de créer une passerelle entre la crèche et l'école maternelle, afin de préparer les enfants et les familles à cette étape si importante. Les ALAE font partie intégrante de ce dispositif qui peut prendre plusieurs formes (visite de l'ALAE avec proposition d'activité aux enfants de la crèche, venue d'animateurs des ALAE au sein du multi-accueil pour partager un temps d'activité et faire connaissance.....). Les ALAE sont à l'initiative de nombreux projets sur la commune, dont la fête du jeu, auxquels peut être associé le multi-accueil « Les Pitchounets »
- **PAJ** (Point Accueil Jeunes) : Les jeunes fréquentant le PAJ, ont la possibilité de participer à différents projets aux Pitchounets (préparation du goûter de Carnaval et accompagnement des enfants durant l'après-midi festif, proposition de stand d'activités lors de la fête de Noël.....).Le PAJ est à l'initiative du projet « Goûtons Nos Différences » qui a lieu chaque année. Le multi-accueil est invité à y participer, notamment en proposant des ateliers cuisine aux enfants avec la participation des adolescents. Ce partenariat permet un mélange inter générationnel. Les enfants rencontrent de nouvelles personnes et les adolescents sont sensibilisés à l'accompagnement du tout-petit. Grâce à ce lien, certains jeunes ont pu bénéficier de périodes de stage au sein du multi-accueil, en lien avec un futur projet professionnel. D'autres projets à l'initiative du PAJ sollicitent la participation des familles accueillies à la crèche (collecte de jouets pour Noël par exemple).



Service social :

- **MLS (Maison du Lien Social) :** Toujours dans l but de favoriser la participation des habitants, par le biais de la MLS, des séniors viennent raconter des histoires aux enfants. Ils sont aussi invités à partager certains évènements comme la chasse aux œufs, carnaval, la fête de Noël....
- **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :** Le CCAS est un partenaire important dans l'accompagnement de certaines familles, notamment celles en situation précaire (hébergées dans des appart'hôtels, en attente de régularisation administrative....). Le CCAS est à l'origine de collectes à destination des familles (jouets, vêtements) auxquelles les familles des Pitchounets sont invitées à participer.

Service culturel :

- **Intervenant musical :** Une fois par semaine, un intervenant de l'école de musique de la collectivité vient proposer de l'éveil musical aux enfants. Un point est fait régulièrement afin d'adapter le contenu proposé.
- **Médiathèque :** Une fois par semaine, lorsque la météo le permet, un petit groupe d'enfant se rend à pied à la médiathèque. Cela leur permet de découvrir un nouvel environnement et l'univers du livre. Un prêt de livres est organisé, permettant ainsi le renouvellement et la découverte de nouvelles histoires pour les enfants. La médiathèque est aussi associée à certains projets (semaine de la petite enfance par exemple) en proposant des ouvrages sur le thème correspondant, adaptés au public accueilli aux Pitchounets.
- **Spectacles :** Plusieurs fois par an, des spectacles adaptés aux tous petits sont programmés. Pour la plupart d'entre eux, une séance est réservée pour les enfants accueillis aux Pitchounets.

Services techniques

Les services techniques municipaux sont un partenaire essentiel pour permettre un accueil en toute sécurité. Le lien avec le multi-accueil est permanent afin d'assurer l'entretien régulier du bâtiment. Hormis ces missions quotidiennes, les services techniques sont aussi indispensables dans la mise en place et l'organisation d'évènements tels que la fête de Noël, la kermesse du service petite enfance, la fête de fin d'année aux Pitchounets (prêt et installation de matériel).



Partenaires extérieurs

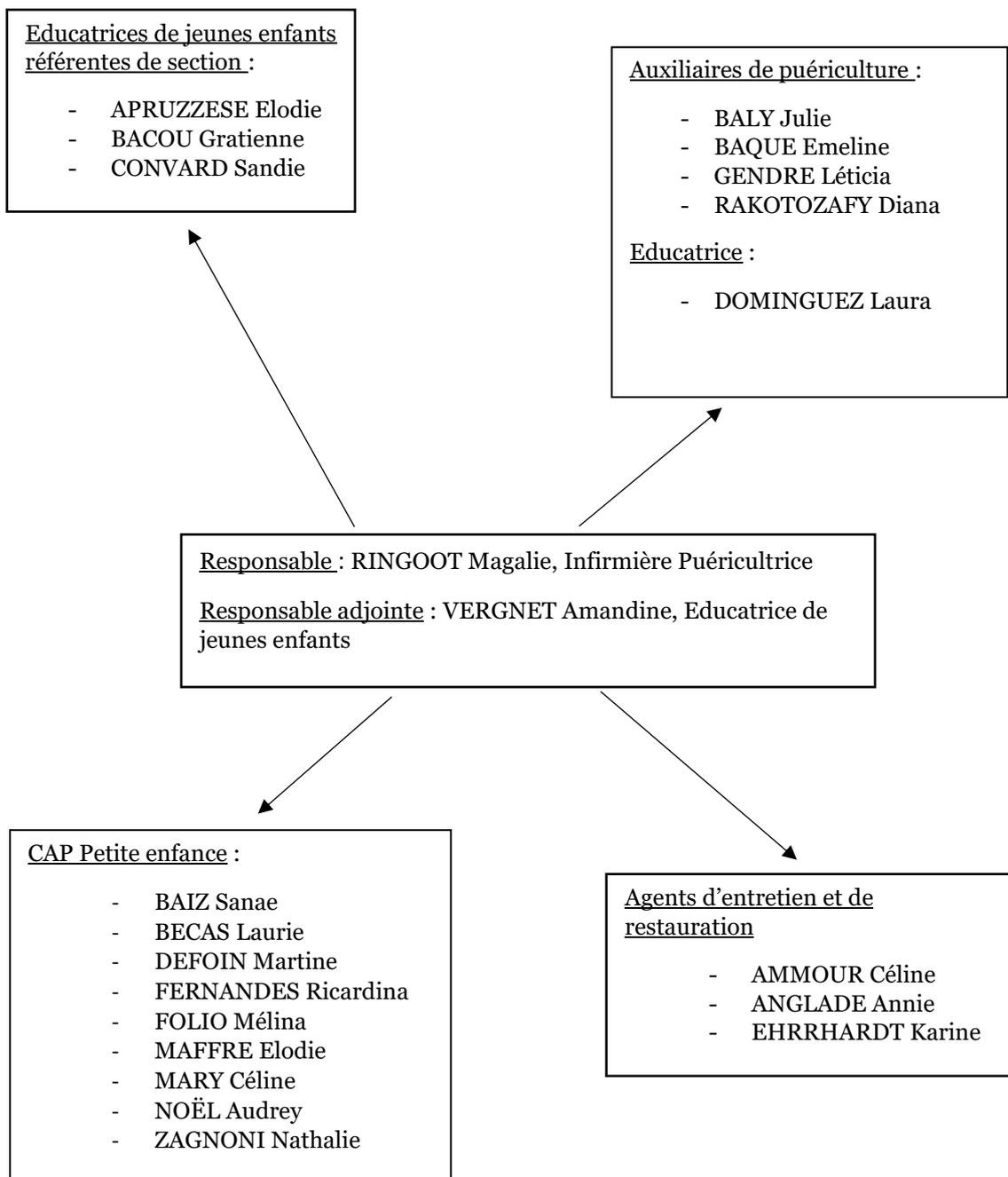
Les partenaires extérieurs sont indispensables au bon fonctionnement de la structure. Ils sont nombreux et variés.

- **CAF** (Caisse des Allocations Familiales) : La CAF participe de façon significative au financement de la structure (Prestation de Service Unique). Elle est aussi à l'origine du dispositif de veille éducative. Il s'agit là de regrouper plusieurs partenaires de la petite enfance (PMI, CCAS, ALAE et écoles maternelles, référents veille éducative) afin d'échanger sur des situations individuelles nécessitant un accompagnement et une attention particulière. Ces situations sont abordées de manière anonyme en cellule classique ou de manière nominative en cellule restreinte. Ces échanges entre professionnels sont très riches et permettent une prise en charge précoce des familles.
- **PMI** (Protection Maternelle et Infantile) : La PMI a une mission de contrôle et d'accompagnement afin de garantir la sécurité aux enfants accueillis. Elle donne son aval et ses recommandations pour l'ouverture de tout EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant). Le lien avec la PMI est important dans l'accompagnement de certaines familles. La PMI participe aux cellules de veille éducative.
- **CRIP** (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) : Il est possible, devant des situations mettant potentiellement en danger (psychique ou physique) un enfant de solliciter la CRIP afin de le protéger et apporter une réponse adaptée.
- **Le médecin de crèche** : Il travaille en collaboration avec les responsables et l'équipe et intervient une fois par semaine pendant 2 heures (soit entre 8 et 10 heures par mois). Sa mission principale est une mission de prévention. Le médecin examine régulièrement les enfants (avec l'accord des parents) afin de s'assurer de leur bon développement. Il est une ressource pour les familles qui peuvent lui demander conseil. Il est aussi chargé de la rédaction et de la mise en place, en collaboration avec l'infirmière puéricultrice, des protocoles médicaux en vigueur sur la structure. Enfin, il est une ressource pour le personnel à qui il peut dispenser des formations permettant un approfondissement et une mise à jour des connaissances.
- **Baby gym** : Une fois par semaine, un éducateur sportif vient proposer aux moyens et aux grands une séance de baby-gym. Le contenu des séances est adapté aux tous petits. Cela leur permet entre autre d'appréhender leur corps et de le solliciter différemment.
- **Restauration** : Les repas proposés aux enfants ne sont pas préparés sur place. Nous faisons appel à un prestataire qui nous livre en liaison froide, tous les jours. Les menus sont composés par une diététicienne. Il est bien sûr possible d'adapter les menus à certains régimes.
- **Education nationale (écoles maternelles)** : Le dispositif des envolées maternelles ne peut se faire sans la participation des écoles. Comme pour les ALAE, il peut prendre plusieurs formes (visite d'une classe, matinée passée en classe, participation aux olympiades de fin d'année avec les enfants de l'école maternelle...). Les directeurs d'écoles et instituteurs participent aussi au dispositif de veille éducative.



ORGANIGRAMME ET FICHES DE POSTE

Organigramme





Fiche de poste Directrice de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « Les Pitchounets »- Service Petite-Enfance

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Assurer le bon fonctionnement de la structure municipale LES PITCHOUNETS.

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

D) Activités et tâches relatives au poste :

- Être garant de la qualité du service public offert : Assurer l'accueil collectif et individualisé des enfants et des familles : organiser de manière bienveillante l'adaptation des enfants et des parents, développer et encourager les espaces d'écoute et d'échange entre les professionnels et les parents, assurer la continuité du service, être responsable du bien-être des enfants et des parents
- Être garant de la sécurité des publics et des professionnels sur la structure, établir une sécurité morale et affective
- Assurer le suivi sanitaire des enfants accueillis : Assurer la mise à jour des documents sanitaires des enfants (vaccinations, PAI etc.) organiser les visites médicales avec le médecin d'établissement, administrer les traitements prescrits sur ordonnance uniquement, selon le protocole en vigueur
- Être garant de l'hygiène des locaux : Accompagner le ou les agents d'entretien dans la mise en œuvre et le suivi des procédures d'entretien des locaux ; s'assurer de l'efficacité du plan de nettoyage et des possibles mises à jour.
- Assurer le management opérationnel des équipes : Organiser les plannings et prévoir les remplacements : assurer la continuité du service par la présence d'agents en lien avec les obligations réglementaires, accompagner les agents dans leurs projets professionnels (formation) si nécessaire, organiser, en lien avec le chef de service petite enfance le quotidien de la structure, prévoir et favoriser la présence des agents aux réunions de service et aux groupes de parole
- Assurer la mise en œuvre du projet d'établissement : Animer les réunions de structure, encourager la réflexion, accompagner les agents porteurs de projets. Organiser la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice et de la directrice adjointe.
- Se former et s'informer



II) Conditions de travail :

- Déplacements : oui intra communal
- Astreintes : non
- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public)
 - Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture
 - Temps administratif défini
 - Tenue correcte exigée
- Moyens matériels du poste : ordinateur, téléphone

III) Positionnement du poste :

- Supérieur hiérarchique : Directrice générale des services
- Réseau et Partenariats :
 - Equipe pluridisciplinaire : Educateurs Jeunes Enfants, Infirmière Puéricultrice, Auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance, agents d'entretien et de restauration.
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels (CAF, PMI, autres services municipaux)
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Connaissances de la fonction publique territoriale (droits et obligations du fonctionnaire)
 - Connaissances législatives et réglementaires relatives aux EAJE
 - Connaissances en matière de management opérationnel
 - Connaissances en matière d'outils de communication
 - Notions et acquis de psychologie, de développement psychologique, d'hygiène, de régime alimentaire, de sécurité
- Savoir-Faire :
 - Écouter, verbaliser, répondre au plus près, se former, conseiller, organiser, transmettre, observer et analyser, communiquer, prendre des initiatives
 - Rendre compte des évolutions structurelles et opérationnelles de l'établissement et participer à la rédaction des bilans.
 - Mener et animer des réunions d'équipe
 - Faire la liaison entre le Pôle des politiques éducatives et la structure Les Pitchounets
 - Participer à des réunions partenariales, identifier les enjeux locaux et transmettre les informations.
- Savoir-Etre :
 - Patient, à l'écoute, conseiller, orienter, ne pas juger, discret, efficace, disponible, organisé, respectueux.
 - Etre un modèle, un référent, un responsable
 - Etre participatif et constructif dans la mise en œuvre des différents projets du Service Petite Enfance et du Pôle des politiques éducatives.
 - Contribuer à une dynamique de transversalité des services.
- Formations et diplômes requis : Diplôme d'état d'Infirmière Puéricultrice



Fiche de poste Directrice adjointe de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant « Les Pitchounets »- Service Petite-Enfance

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Assurer le bon fonctionnement de la structure municipale LES PITCHOUNETS.

MISSIONS GÉNÉRALES DU POSTE :

I) Activités et tâches relatives au poste :

- Être garant de la qualité du service public offert : Assurer l'accueil collectif et individualisé des enfants et des familles : organiser de manière bienveillante l'adaptation des enfants et des parents, développer et encourager les espaces d'écoute et d'échange entre les professionnels et les parents, assurer la continuité du service, être responsable du bien-être des enfants et des parents
- Être garant de la sécurité des publics et des professionnels sur la structure, établir une sécurité morale et affective
- Être garant de l'hygiène des locaux : Accompagner le ou les agents d'entretien dans la mise en œuvre et le suivi des procédures d'entretien des locaux ; s'assurer de l'efficacité du plan de nettoyage et des possibles mises à jour.
- Assurer le management opérationnel des équipes : Organiser les plannings et prévoir les remplacements : assurer la continuité du service par la présence d'agents en lien avec les obligations réglementaires, accompagner les agents dans leurs projets professionnels (formation) si nécessaire, organiser, en lien avec le chef de service petite enfance le quotidien de la structure, prévoir et favoriser la présence des agents aux réunions de service et aux groupes de parole
- Assurer la mise en œuvre du projet d'établissement : Animer les réunions de structure, encourager la réflexion, accompagner les agents porteurs de projets. Organiser la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice et de la directrice adjointe.
- Se former et s'informer

II) Conditions de travail :

- Déplacements : oui intra communal
- Astreintes : non
- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public)
 - Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture



- Temps administratif et auprès des enfants définis
- Tenue correcte exigée
- Moyens matériels du poste : ordinateur, téléphone

III) Positionnement du poste :

- Supérieur hiérarchique : Directrice générale des services
- Réseau et Partenariats :
 - Equipe pluridisciplinaire : Educateurs Jeunes Enfants, Infirmière Puéricultrice, Auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance, agents d'entretien et de restauration.
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels (CAF, PMI, autres services municipaux)
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Connaissances de la fonction publique territoriale (droits et obligations du fonctionnaire)
 - Connaissances législatives et réglementaires relatives aux EAJE
 - Connaissances en matière de management opérationnel
 - Connaissances en matière d'outils de communication
 - Notions et acquis de psychologie, de développement psychologique, d'hygiène, de régime alimentaire, de sécurité
- Savoir-Faire :
 - Écouter, verbaliser, répondre au plus près, se former, conseiller, organiser, transmettre, observer et analyser, communiquer, prendre des initiatives
 - Rendre compte des évolutions structurelles et opérationnelles de l'établissement et participer à la rédaction des bilans.
 - Mener et animer des réunions d'équipe
 - Faire la liaison entre le Pôle des politiques éducatives et la structure Les Pitchounets
 - Participer à des réunions partenariales, identifier les enjeux locaux et transmettre les informations.
- Savoir-Etre :
 - Patient, à l'écoute, conseiller, orienter, ne pas juger, discret, efficace, disponible, organisé, respectueux.
 - Etre un modèle, un référent, un responsable
 - Etre participatif et constructif dans la mise en œuvre des différents projets du Service Petite Enfance et du Pôle des politiques éducatives.
 - Contribuer à une dynamique de transversalité des services.
- Formations et diplômes requis : Diplôme d'état d'Educateur de jeunes enfants



Fiche de poste Educateur de jeunes enfants, référent de section

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Etre garant de l'encadrement et de la sécurité des enfants en coopération avec les auxiliaires de puériculture et les titulaires du CAP petite enfance et participer aux tâches courantes de l'établissement ;

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

I) Activités et tâches relatives au poste

- Accueillir l'enfant et sa famille sans discrimination : Etablir une relation de confiance avec les familles, recueillir et effectuer les transmissions, accompagner la séparation, valoriser le rôle parental, être à l'écoute et orienter vers les référents si besoin.
- Accompagner l'enfant au quotidien individuellement et en groupe : acquérir une connaissance de chaque enfant du groupe confié, créer un climat de confiance et de sécurité, être vigilant, assurer le bien-être physique et psychologique des enfants, participer aux soins non spécifiques de l'enfant, organiser et aider à la prise des repas, accompagner l'enfant vers son autonomie.
- Assurer les soins à l'enfant : réaliser les soins d'hygiène adéquats dans le respect de l'intimité et en favorisant l'interaction, organiser et aider à la prise des repas, favoriser le sommeil, respecter les conditions de sécurité et d'hygiène des locaux, jouets, meubles et linge.
- Participer aux activités d'éveil en respectant les compétences et les désirs des enfants
- Travailler en équipe : travailler avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les intervenants extérieurs, contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence de l'unité, communiquer les transmissions, ses propres observations, alerter le cas échéant, participer à la réflexion et adhérer au projet d'établissement, accueillir les nouveaux professionnels, les étudiants et les accompagner.
- Se former et s'informer

II) Conditions du travail

- Déplacements : Non
- Astreintes : Non
- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public) : selon planning.
 - Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture

- Moyens matériels du poste : Matériel pédagogique et éducatif adapté à l'âge des enfants accueillis.

III) Positionnement du poste

- Rattachement hiérarchique :
 - Supérieur direct : Directrice et Directrice adjointe de l'EAJE
 - Autre supérieurs : Directrice générale des services
- Réseau et Partenariats :
 - Equipe pluridisciplinaire : EJE, infirmière puéricultrice DE, Auxiliaires de Puériculture, CAP petite enfance, agent d'entretien
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels (CAF, PMI, autres services municipaux)
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Maîtriser le développement physique et psychomoteur du bébé et du très jeune enfant (besoins et compétences).
 - Connaître le rôle de chacun et le fonctionnement de la structure
 - Appliquer les règles d'hygiène
 - Connaître et utiliser les outils pédagogiques et les protocoles
 - Savoir informer les parents
 - Participer activement aux réunions (dont analyse de pratiques)
 - Être force de proposition
- Savoir-Faire :
 - Savoir être rigoureux et réactif
 - Savoir travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe
 - Savoir observer et repérer les difficultés, les progrès des enfants
 - Savoir communiquer avec l'enfant, la famille, les collègues.
 - Savoir gérer les priorités, particulièrement en situation d'urgence
 - Respecter la confidentialité
 - Savoir travailler en équipe.
- Savoir-Etre :
 - Être attentif, créatif, souriant, faire preuve de bienveillance et de patience.
 - Adopter une posture professionnelle ; ne pas juger
 - Être discret, patient et neutre
 - Faire preuve de réserve
- Formations et diplômes requis : Diplôme d'état d'Educateur de jeunes enfants





Fiche de poste Auxiliaire de puériculture

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Accompagner l'enfant et ses parents au quotidien en veillant au bien être, à l'épanouissement et la santé des enfants.

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

I) Activités et tâches relatives au poste

- Accueillir l'enfant et sa famille sans discrimination : Établir une relation de confiance avec les familles, recueillir et effectuer les transmissions, accompagner la séparation, valoriser le rôle parental.
- Accompagner l'enfant au quotidien individuellement et en groupe : acquérir une connaissance de chaque enfant du groupe confié, créer un climat de confiance et de sécurité, favoriser l'intégration des enfants en collectivité, assurer le bien-être physique et psychologique des enfants, favoriser et réguler les interactions dans le groupe, respecter le rythme de chaque enfant.
- Assurer les soins à l'enfant : réaliser les soins d'hygiène adéquats dans le respect de l'intimité et en favorisant l'interaction, notamment avec l'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, veiller à l'état de santé de l'enfant, organiser et aider à la prise des repas, veiller à l'équilibre nutritionnel, favoriser le sommeil, respecter les conditions de sécurité et d'hygiène des locaux-jouets-meubles-linge.
- Proposer et organiser les activités d'éveil : Avec l'EJE, et les agents titulaires du CAP petite enfance mettre en œuvre le projet pédagogique, organiser un cadre propice à l'épanouissement des enfants, proposer et animer des activités en fonction des compétences et des désirs des enfants.
- Travailler en équipe : travailler avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les intervenants extérieurs, contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence de l'unité, communiquer les transmissions, ses propres observations, alerter le cas échéant, accueillir les nouveaux professionnels, les étudiants et les suivre.
- Se former et s'informer

II) Conditions du travail

- Déplacements : Non
- Astreintes : Non



- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public) : selon planning.
 - Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture
- Moyens matériels du poste : Matériel pédagogique et éducatif adapté à l'âge des enfants accueillis.

III) Positionnement du poste

- Rattachement hiérarchique :
 - Supérieur direct : Directrice et Directrice adjointe de l'EAJE
 - Autre supérieurs : Directrice générale des services
- Réseau et Partenariats :
 - Equipe pluridisciplinaire : EJE, infirmière puéricultrice DE, Auxiliaires de Puériculture, CAP petite enfance, agent d'entretien
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels (CAF, PMI, autres services municipaux)
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Maîtriser le développement physique et psychomoteur du bébé et du très jeune enfant (besoins et compétences).
 - Connaître le rôle de chacun et le fonctionnement de la structure
 - Appliquer les règles d'hygiène
 - Connaître et utiliser les outils pédagogiques et les protocoles
 - Savoir informer les parents
 - Participer activement aux réunions (dont analyse de pratiques)
 - Être force de proposition
- Savoir-Faire :
 - Savoir agir de façon autonome, être rigoureux et réactif
 - Savoir observer et repérer les difficultés, les progrès des enfants
 - Savoir communiquer avec l'enfant, la famille, les collègues de façon adaptée
 - Savoir gérer les priorités, particulièrement en situation d'urgence
 - Respecter la confidentialité
 - Savoir travailler en équipe.
- Savoir-Etre :
 - Être attentif, créatif, souriant, faire preuve de bienveillance et de patience.
 - Adopter une posture professionnelle ; ne pas juger
 - Être discret, patient et neutre
 - Faire preuve de réserve
 - Accepter la critique et la remise en question
 - Être acteur et actif dans la réflexion
- Formations et diplômes requis : Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture



Fiche de poste CAP petite enfance

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Contribuer à l'encadrement et la sécurité des enfants en coopération avec les auxiliaires de puériculture et les EJE et participer aux tâches courantes au sein des établissements du service Petite-Enfance

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

I) Activités et tâches relatives au poste

- Accueillir l'enfant et sa famille sans discrimination : Établir une relation de confiance avec les familles, recueillir et effectuer les transmissions, accompagner la séparation, valoriser le rôle parental, être à l'écoute et orienter vers les référents si besoin.
- Accompagner l'enfant au quotidien individuellement et en groupe : Acquérir une connaissance de chaque enfant du groupe confié, créer un climat de confiance et de sécurité, être vigilant, assurer le bien-être physique et psychologique des enfants, participer aux soins non spécifiques de l'enfant, organiser et aider à la prise des repas, accompagner l'enfant vers son autonomie.
- Assurer les soins à l'enfant : Réaliser les soins d'hygiène adéquats dans le respect de l'intimité et en favorisant l'interaction, organiser et aider à la prise des repas, favoriser le sommeil, respecter les conditions de sécurité et d'hygiène des locaux, jouets, meubles et linge.
- Participer aux activités d'éveil en respectant les compétences et les désirs des enfants,
- Travailler en équipe : travailler avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les intervenants extérieurs, contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence de l'unité, communiquer les transmissions, ses propres observations, alerter le cas échéant, participer à la réflexion et adhérer au projet d'établissement, accueillir les nouveaux professionnels, les étudiants et les accompagner.
- Se former et s'informer

II) Conditions du travail

- Déplacements : Non
- Astreintes : Non
- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public) : selon planning.
 - Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture

- Moyens matériels du poste : Matériel pédagogique et éducatif adapté à l'âge des enfants accueillis.

III) Positionnement du poste

- Rattachement hiérarchique :
 - Supérieur direct : Directrice et Directrice adjointe de l'EAJE
 - Autre supérieurs : Directrice générale des services
- Réseau et Partenariats :
 - Equipe pluridisciplinaire : EJE, infirmière puéricultrice DE, Auxiliaires de Puériculture, CAP petite enfance, agent d'entretien
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels (CAF, PMI, autres services municipaux)
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Maîtriser le développement physique et psychomoteur du bébé et du très jeune enfant (besoins et compétences).
 - Connaître le rôle de chacun et le fonctionnement de la structure d'affectation
 - Appliquer les règles d'hygiène
 - Connaître et utiliser les outils pédagogiques et les protocoles
 - Savoir informer les parents
 - Participer activement aux réunions (dont analyse de pratiques)
 - Être force de proposition
- Savoir-Faire :
 - Savoir être rigoureux et réactif
 - Savoir travailler en collaboration avec les auxiliaires de puériculture et les EJE
 - Savoir observer et repérer les difficultés, les progrès des enfants
 - Savoir communiquer avec l'enfant, la famille, les collègues de façon adaptée
 - Savoir gérer les priorités, particulièrement en situation d'urgence
 - Respecter la confidentialité
 - Savoir travailler en équipe.
- Savoir-Etre :
 - Être attentif, créatif, souriant, faire preuve de bienveillance et de patience.
 - Adopter une posture professionnelle ; ne pas juger
 - Être discret, patient et neutre
 - Faire preuve de réserve
 - Accepter la critique, remise en question
 - Être acteur et actif dans la réflexion
- Formations et diplômes requis : CAP petite enfance





Fiche de poste agent d'entretien et de restauration

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Assurer l'entretien des locaux, du linge et la distribution des repas au sein d'un EAJE

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

I) Activités et tâches relatives au poste

- Assurer l'entretien des locaux : assurer l'entretien et la mise en état des locaux de jeux et de repas des enfants, salle de change et celles des parties communes (bureau, espace du personnel, couloir, local à poussettes, escaliers...). Respecter les règles d'hygiène. Utiliser les méthodes et matériels de collectivités différents de ceux des particuliers. Utiliser et suivre le plan de nettoyage. S'assurer de la mise hors de portée des enfants des produits. Assurer un suivi du stock des produits.
- Assurer l'entretien du linge : Respecter le circuit du linge dans les locaux réservés à cet effet (porte maintenue fermée entre laverie et lingerie). Respecter les modalités d'utilisation des produits. Assurer la distribution du linge propre.
- Assurer la préparation et la distribution des repas : Respecter les règles d'hygiène en restauration collective pour les cuisines satellites (suivi des températures à réception des repas, après remise en température et détection des anomalies de températures, respect de la marche en avant, respect de la chaîne du froid, dates de péremption...), entretenir le matériel.
- Participer à la vie du service : Participer à la mise à jour du plan de nettoyage, aux réunions, Participer à la formation des étudiants, être force de proposition. Pas d'intervention possible dans le cadre de ses missions auprès des enfants.
- Travailler en équipe : travailler avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les intervenants extérieurs, contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence de l'unité, communiquer les transmissions, ses propres observations, alerter le cas échéant, participer à la réflexion et adhérer au projet d'établissement, accueillir les nouveaux professionnels, les étudiants et les accompagner.
- Se former et s'informer

II) Conditions du travail

- Déplacements : Non
- Astreintes : Non
- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public) : selon planning.

- Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture

III) Positionnement du poste

- Rattachement hiérarchique :
 - Supérieur direct : Directrice et Directrice adjointe de l'EAJE
 - Autre supérieurs : Directrice générale des services
- Réseau et Partenariats :
 - Equipe pluridisciplinaire : EJE, infirmière puéricultrice DE, Auxiliaires de Puériculture, CAP petite enfance, agent d'entretien
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels (CAF, PMI, autres services municipaux)
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Connaissances des règles d'hygiène en restauration collective dans les EAJE
 - Connaissances des règles d'hygiène en matière d'entretien des locaux
 - Connaissances en matière de produits d'entretien.
- Savoir-Faire :
 - Être polyvalent sur les 3 fonctions
 - Savoir utiliser les produits (dilution ...)
 - Suivre l'évolution du stock
 - Anticiper les besoins en produits
 - Détecter les anomalies de températures des repas à réception le matin et après remise en température
 - Participer à la mise à jour du plan de nettoyage
 - Savoir travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe
 - Participer aux réunions d'équipe
- Savoir-Etre :
 - Savoir être rigoureux
 - Savoir être efficace, discret, disponible, organisé, respectueux
 - Être participatif et constructif
 - Faire preuve de réserve
 - Accepter la critique et la remise en question
 - Se positionner de façon adaptée en tant que professionnel de l'entretien
 - Être acteur et actif dans la réflexion
- Formations et diplômes requis : Formation sur la méthode HACCP

